

AUTOMOBILE LES ÉQUIPEMENTS HIVER SERONT OBLIGATOIRES L'AN PROCHAIN

En 2019, on passe aux "pneus hiver"



Deux ou quatre pneus hiver ? Chaînes ou chaussettes ? Ces questions, les automobilistes ne se les poseront plus dès 2019. À partir du 1^{er} novembre prochain, un décret va rendre obligatoire les équipements en période hivernale. Mais dès cette année, des arrêtés préfectoraux pourront déjà imposer aux conducteurs de rouler avec les équipements neige. Photo archives Le DL/VIRGILE/

P.2-3